



## AVIS PUBLIC DÉROGATION MINEURE

### AVIS PUBLIC EST DONNÉ AUX PERSONNES INTÉRESSÉES :

que la demande de dérogation mineure suivante sera présentée à la séance du conseil municipal qui aura lieu **à huis clos** le lundi 20 avril 2020 à 20h :

**Lot 5 922 136 route La Fontaine**

Permettre de lotir deux terrains non-conformes en ce qui concerne le frontage minimum requis et la superficie minimum requise;

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande en communiquant par courriel avec **monsieur Alexandre Morin ([a.morin@entrelacs.com](mailto:a.morin@entrelacs.com))** et **monsieur Patrick Chalifoux ([prepose.urbanisme@entrelacs.com](mailto:prepose.urbanisme@entrelacs.com))**.

**Donné à Entrelacs**

**Ce 23<sup>e</sup> jour de mars 2020**

Hugo Allaire  
Directeur général

### Certificat de publication

*Je, Hugo Allaire, directrice générale de la municipalité d'Entrelacs, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public à l'hôtel de ville et à l'église en date du 23<sup>e</sup> jour de mars 2020.*

*Hugo Allaire  
Directeur général*